

SÉANCE ORDINAIRE

17 JUIN 2013

Cent quatre-vingtième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 17^e jour du mois de juin 2013 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

**Autres
présences :**

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence : Monsieur Éric Blackburn, directeur général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 13.06.17
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 27 juin 2013 :

- 04.11 Comité de révision de décision (document séance tenante).
- 07.2 Collecte des mandats d'appels d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de matériel informatique (document TI 13.06.17-07.2).
- 09.5 Adoption des règles budgétaires 2013-2014 (RFP 03 - PR01) (documents séance tenante).
- 09.6 Adoption des prévisions budgétaires 2013-2014 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.

- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 mai 2013 (document SG 13.06.17-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance
 - 04.2.1 De madame Stéphanie Jarrold, conseillère, Communications et affaires publiques chez Rogers Communications : accusé de réception – projet d’implantation d’une tour de télécommunication à Saint-Jean-sur-Richelieu.
 - 04.2.2 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin : résolution du conseil des commissaires adoptée 28 mai 2013 (130-CC-2012-2013) – indemnité de départ de la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Réaction de la Commission scolaire Marie-Victorin.
 - 04.2.3 De monsieur Richard Flibotte, président et madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : remerciement à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour sa collaboration au projet de reprise des activités d’enseignement du Collège Antoine-Girouard par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.
 - 04.2.4 De mesdames Anne-Marie Raymond, Joanie Côté, Ambre Lun Saw et Isabelle Castonguay, coordonnatrices des Expo-sciences Hydro-Québec 2013, finales régionales de la Montérégie, Rive-Nord, Montréal et Primaire – Conseil du Loisir Scientifique de la région Métropolitaine : Remerciements.
 - 04.2.5 De madame Ginette Dion, directrice du soutien aux établissements à la Direction générale des affaires universitaires et interordres du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et la Technologie : Confirmation de la nomination de madame Annik Tomlinson à titre de membre du conseil d’administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour un mandat de trois ans.
 - 04.2.6 De madame Katrine Hamel, directrice générale de la Société de développement Vieux-Saint-Jean : Remerciements – International de Hockey d’antan de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Nomination d’un commissaire au conseil d’administration de la Maison de la Culture du Cœur de la Montérégie (document CC 13.06.17-04.4).
- 04.5 Cessation d’une période probatoire (document DG 13.06.17-04.5).
- 04.6 Engagements du personnel de direction (document DG 13.06.17-04.6 et document séance tenante).
- 04.7 Fin de lien d’emploi (document DG 13.06.17-04.7).
- 04.8 Prolongation du mandat de la protectrice de l’élève (document SG 13.06.17-04.8).
- 04.9 Circonscriptions électorales (document SG 13.06.17-04.9).
- 04.10 Attribution du nom à la nouvelle école “A” de Marieville (document SG 13.06.17-04.10).
- 04.11 **Reporté à la séance d’ajournement du 27 juin 2013** : Comité de révision de décision (document séance tenante).
- 07.1 Rehaussement du commutateur principal et remplacement des serveurs lames (document TI 13.06.17-07.1).
- 07.2 **Reporté à la séance d’ajournement du 27 juin 2013** : Collecte des mandats d’appels d’offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l’acquisition de matériel informatique (document TI 13.06.17-07.2).
- 08.1 Engagements (document RH 13.06.17-08.1).
- 08.2 Plan d’effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l’année scolaire 2013-2014 (documents séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en mai 2013 (document RF 13.06.17 09.1).
- 09.2 Fixation du taux d’intérêt pour les comptes de taxes et factures impayées (document RF 13.06.17-09.2).
- 09.3 Taux d’indemnisation des frais de déplacement pour l’année 2013-2014 (*Politique RFP01 Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement*) (document RF 13.06.17-09.3).

- 09.4 Augmentation de certains frais chargés par la Commission scolaire (document RF 13.06.17-09.4).
- 09.5 **Reporté à la séance d'ajournement du 27 juin 2013 :** Adoption des règles budgétaires 2013-2014 (RFP 03 - PR01) (documents séance tenante).
- 09.6 **Reporté à la séance d'ajournement du 27 juin 2013 :** Adoption des prévisions budgétaires 2013-2014 et fixation du taux de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 09.7 Exigibilité de la taxe scolaire (document RF 13.06.17-09.7).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Remplacement de chaudières - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 13.06.17-10.1.1).
- 10.1.2 Remplacement de systèmes mécaniques et recommissionning - Polyvalente Marcel-Landry (document RM 13.06.17-10.1.2).
- 10.1.3 Réfection des toilettes - École Crevier (document RM 13.06.17-10.1.3).
- 10.1.4 Installation d'un mur de soutènement d'une partie de la cour de l'école, secteur Sud – École Saint-Vincent (document RM 13.06.17-10.1.4).
- 10.1.5 Recommissionning - Système de régulation automatique - École Napoléon-Bourassa (document RM 13.06.17-10.1.5).
- 10.1.6 Modification de la distribution électrique et remplacement de panneaux à relais d'éclairage - École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 13.06.17-10.1.6).
- 10.1.7 Modernisation de l'éclairage - École Pointe-Olivier (document RM 13.06.17-10.1.7).
- 10.1.8 Inspection et entretien des systèmes d'alarme-incendie et éclairage d'urgence - Toutes les écoles (document RM 13.06.17-10.1.8).
- 10.1.9 Recommissionning des systèmes mécaniques - Remplacement et uniformisation des contrôles - École Mgr-Euclide-Théberge (document RM 13.06.17-10.1.9).
- 10.1.10 Travaux divers – Portes et fenêtres – École Dr-Alexis-Bouthillier, Pavillon l'Escale (document RM 13.06.17-10.1.10).
- 10.2 Mandat au service des ressources matérielles et du transport scolaire - Zone dangereuse (document RM 13.06.17-10.2).
- 10.3 Contrat artiste - Œuvre d'art - Nouvelle école primaire à Marieville (document RM 13.06.17-10.3).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Ajournement de la séance au jeudi 27 juin 2013, à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mesdames Myriam Chabot et Dominique Bourque, enseignantes de musique, manifestent leurs préoccupations à l'égard du continuum de formation musicale entre le primaire et le secondaire et notamment en ce qui a trait à l'école Marguerite-Bourgeoys, où il n'y pas d'offre de formation musicale. Une pétition signée par des parents est déposée séance tenante, afin que la Commission scolaire puisse assurer une continuité et une accessibilité à la formation musicale, du primaire au secondaire.

Madame Marie-Claude Lasnier, mère de 2 élèves fréquentant l'école Bruno-Choquette, appuie la demande des enseignantes et confirme le souhait des parents à ce qu'un continuum de formation musicale puisse être assuré entre le primaire et le secondaire.

Mesdames Sandra Toucado et Isabelle Parent, parents d'élèves fréquentant le programme Sports-Arts-Études, option hockey, manifestent certaines préoccupations à l'égard de l'organisme accrédité.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 MAI 2013 (document SG 13.06.17-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 13 mai 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.06.17
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 mai 2013.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Stéphanie Jarrold, conseillère, Communications et affaires publiques chez Rogers Communications : accusé de réception – projet d'implantation d'une tour de télécommunication à Saint-Jean-sur-Richelieu.

04.2.2 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin : résolution du conseil des commissaires adoptée 28 mai 2013 (130-CC-2012-2013) – indemnité de départ de la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Réaction de la Commission scolaire Marie-Victorin.

04.2.3 De monsieur Richard Flibotte, président et madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe : remerciement à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour sa collaboration au projet de reprise des activités d'enseignement du Collège Antoine-Girouard par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

04.2.4 De mesdames Anne-Marie Raymond, Joanie Côté, Ambre Lun Saw et Isabelle Castonguay, coordonnatrices des Expo-sciences Hydro-Québec 2013, finales régionales de la Montérégie, Rive-Nord, Montréal et Primaire – Conseil du Loisir Scientifique de la région Métropolitaine : Remerciements.

04.2.5 De madame Ginette Dion, directrice du soutien aux établissements à la Direction générale des affaires universitaires et interordres du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et la Technologie : Confirmation de la nomination de madame Annik Tomlinson à titre de membre du conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour un mandat de trois ans.

04.2.6 De madame Katrine Hamel, directrice générale de la Société de développement Vieux-Saint-Jean : Remerciements – International de Hockey d'antan de Saint-Jean-sur-Richelieu.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 13 mai 2013.

04.4 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE (document CC 13.06.17-04.4)

Considérant que la *Maison de la Culture du Cœur de la Montérégie* sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer un commissaire pour siéger à leur conseil d'administration;

Madame Manon Côté propose madame Sonia Boulay.
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Lynda Tessier.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidate accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Lynda Tessier accepte la proposition.
Madame Sonia Boulay accepte la proposition.

Considérant que les deux candidates ont accepté les propositions faites à leur endroit, il y a donc tenue d'un vote secret.

HR 13.06.17 003

Il est donc proposé par monsieur Yvon Pineault :

De nommer messieurs François Bergeron et Christian Hinse pour agir à titre de scrutateurs.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Sonia Boulay a obtenu la majorité des votes;

HR 13.06.17 004

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que madame Sonia Boulay, commissaire, soit désignée représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration de la *Maison de la Culture du Cœur de la Montérégie*.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 13.06.17 005

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

04.5 CESSATION D'UNE PÉRIODE PROBATOIRE (document DG 13.06.17-04.5)

Considérant que la confirmation d'engagement de l'employé 13XXX est conditionnelle à une période probatoire d'une année;

Considérant que l'employé 13XXX n'a pas satisfait aux exigences requises et attendues;

Considérant les motifs invoqués dans notre lettre du 6 juin 2013 avisant l'employé concerné de notre intention;

HR 13.06.17
006

Il est proposé par madame Magda Farès :

De mettre fin à la période probatoire de l'employé 13XXX et, conséquemment, de mettre fin au lien d'emploi de l'employé concerné, à compter du 10 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

04.6 ENGAGEMENTS DU PERSONNEL DE DIRECTION (document DG 13.06.17-04.6 et document séance tenante DG 13.06.17-04.6)

Considérant que madame Natacha Lareau fait partie de la banque de cadres, susceptibles d'occuper un poste au sein d'un établissement de la Commission scolaire, et ce, aux termes d'une résolution adoptée par le Conseil des commissaires, le 13 mai 2013 sous le numéro HR 13.05.13-006;

HR 13.06.17
007

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Natacha Lareau, soit engagée au poste de direction adjointe à l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Natacha Lareau soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Mélanie Thérien fait partie de la banque de cadres, susceptibles d'occuper un poste au sein d'un établissement de la Commission scolaire, et ce, aux termes d'une résolution adoptée par le Conseil des commissaires, le 13 mai 2013 sous le numéro HR 13.05.13-006;

HR 13.06.17
008

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que madame Mélanie Thérien, soit engagée au poste de direction adjointe à l'école secondaire Joséphine-Dandurand, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Mélanie Thérien soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Mélanie Veilleux fait partie de la banque de cadres, susceptibles d'occuper un poste au sein d'un établissement de la Commission scolaire, et ce, aux termes d'une résolution adoptée par le Conseil des commissaires, le 13 mai 2013 sous le numéro HR 13.05.13-006;

HR 13.06.17
009

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Veilleux, soit engagée au poste de direction adjointe à l'école secondaire Dr-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Mélanie Thérien soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la démission de madame Madeleine Boulet, directrice des écoles du Petit Clocher et Sainte-Anne, en date du 1^{er} juillet 2013;

HR 13.06.17
010

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Johanne Bédard, soit engagée au poste de direction d'établissement aux écoles du Petit Clocher et Sainte-Anne, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Johanne Bédard soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

04.7 FIN DE LIEN D'EMPLOI (document DG 13.06.17-04.7)

Considérant que l'employé 28XX recevant des prestations d'assurance invalidité a atteint son 65^e anniversaire de naissance;

Considérant les dispositions du régime d'assurance collective de la SSQ (article 3.10);

Considérant l'article 67 du *Règlement concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

HR 13.06.17
011

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De mettre fin au lien d'emploi de l'employé concerné à compter du 8 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

04.8 PROLONGATION DU MANDAT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 13.06.17-04.8)

Considérant que le mandat de Me Pascale Legault, protectrice de l'élève, vient à échéance le 30 juin 2013;

Considérant que le processus mis en place pour le remplacement de la protectrice de l'élève n'a pas été concluant;

Considérant que Me Pascale Legault est disposée à poursuivre son mandat de façon temporaire;

Considérant le processus mis en place par les commissions scolaires de Saint-Hyacinthe, Val-des-Cerfs, Sorel-Tracy et Hautes-Rivières pour combler le poste de protecteur de l'élève pour les quatre organisations ci-avant mentionnées;

Considérant la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

HR 13.06.17
012

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

De prolonger de mandat de Me Pascale Legault, à titre de protectrice de l'élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, jusqu'au 31 octobre 2013, aux mêmes modalités et conditions que celles déjà prévues à son contrat.

Adopté à l'unanimité.

04.9 CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (document SG 13.06.17-04.9)

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* fixe la date de la prochaine élection scolaire générale au 2 novembre 2014;

Considérant que, conformément à l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté le 8 avril 2013 un projet de division de son territoire en circonscriptions électorales (résolution HR 13.04.08-007);

Considérant qu'un avis public présentant ce projet de division du territoire de la Commission scolaire a été dûment publié dans des journaux couvrant son territoire;

Considérant que le directeur général n'a reçu aucune opposition au projet de division en circonscriptions électorales dans le délai prescrit;

Considérant que l'article 9.6 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que la commission scolaire doit adopter, par le vote d'au moins les deux tiers des membres ayant droit de vote, une résolution divisant en circonscriptions électorales son territoire, et ce, avant le 31 décembre 2013;

HR 13.06.17
013

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adopte le projet de division du territoire de la Commission scolaire en 10 circonscriptions électorales, telles que ci-après décrites :

Avis aux lecteurs

- La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire.
- L'utilisation des mots : autoroute, rue, avenue, boulevard, chemin, montée, rang, pont, rivière, ruisseau et voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.
- L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements résidentiels dont les adresses

ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.

- Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient au mois de février 2013.

Les circonscriptions électorales se délimitent comme suit :

Circonscription 1 (11 480 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Rougemont (M), Saint-Paul-d'Abbotsford (M), Ange-Gardien (M), Sainte-Brigide-d'Iberville (M) et Saint-Césaire (V).

Circonscription 2 (11 191 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Mathias-sur-Richelieu (M) et Marieville (V).

Circonscription 3 (12 499 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Richelieu (V), Sainte-Angèle-de-Monnoir (M) et Mont-Saint-Grégoire (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Richelieu et de la limite municipale nord, cette limite municipale nord et est, la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), son prolongement ouest, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), la route 104, le boulevard d'Iberville, la 9^e Avenue, son prolongement et la rivière Richelieu jusqu'au point de départ.

Circonscription 4 (12 829 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Alexandre (M) et Sainte-Anne-de-Sabrevois (P).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard d'Iberville et de la route 104, cette route, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), le prolongement ouest de la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), cette piste cyclable, la limite municipale est et sud, la rivière Richelieu, le prolongement de la 9^e Avenue, cette avenue et le boulevard d'Iberville jusqu'au point de départ.

Circonscription 5 (9 884 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Henryville (M), Saint-Sébastien (M), Venise-en-Québec (M), Saint-Georges-de-Clarenceville (M), Noyan (M), Lacolle (M), Saint-Valentin (M), Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (M) et Saint-Blaise-sur-Richelieu (M).

Circonscription 6 (10 021 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la voie ferrée du Canadien National et de la rue Frontenac, cette rue, la rue Richelieu et son prolongement est (passant par la rampe de mise à l'eau de la marina Le Nautique), la rivière Richelieu, la limite municipale sud, le chemin du Grand-Bernier Sud, la rue de Carillon, le boulevard du Séminaire Sud, le prolongement sud de la rue Frenette, cette rue et son prolongement nord (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), le boulevard Gouin, la rue La Fontaine, la rue Saint-Jacques, le boulevard du Séminaire Nord et la voie ferrée du Canadien National jusqu'au point de départ.

Circonscription 7 (10 850 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Bonneau,

cette rue en direction est, nord et est et son prolongement, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Richelieu (passant par la rampe de mise à l'eau de la marina Le Nautique), cette rue, la rue Frontenac, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard Industriel, la rue Pierre-Caisse et le boulevard du Séminaire Nord jusqu'au point de départ.

Circonscription 8 (12 867 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) et du chemin Saint-André, ce chemin, la limite municipale nord, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Bonneau, cette rue en direction ouest, sud et ouest, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Pierre-Caisse et l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) jusqu'au point de départ.

Circonscription 9 (11 871 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Saint-Luc et de la limite municipale ouest, cette limite municipale ouest et nord, le chemin Saint-André, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), la rue Pierre-Caisse, le chemin du Grand-Bernier Nord, la voie ferrée du Canadien National, la rivière L'Acadie et le boulevard Saint-Luc jusqu'au point de départ.

Circonscription 10 (10 891 électeurs)

Elle comprend la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rue Pierre-Caisse et du boulevard Industriel, ce boulevard, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Saint-Jacques, la rue La Fontaine, le boulevard Gouin, le prolongement nord de la rue Frenette (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), cette rue et son prolongement sud, le boulevard du Séminaire Sud, la rue de Carillon, le chemin du Grand-Bernier Sud, la limite municipale sud et ouest, le boulevard Saint-Luc, la rivière L'Acadie, la voie ferrée du Canadien National, le chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse jusqu'au point de départ.

Adopté à l'unanimité.

04.10 ATTRIBUTION DU NOM À LA NOUVELLE ÉCOLE "A" DE MARIEVILLE (document SG 13.06.17-04.10)

Considérant la construction de la nouvelle école " A " à Marieville;

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un nom à cette nouvelle école primaire;

Considérant le *Guide sur le choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement* existant, en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant les démarches menées par le conseil d'établissement provisoire à l'égard du choix du nom de la nouvelle école;

Considérant les choix proposés par le conseil d'établissement provisoire aux termes de leur résolution portant le numéro CEA13060502;

Considérant la signification et les justifications liées à chacune des propositions émises par le conseil d'établissement provisoire;

Considérant les vérifications effectuées auprès de la Commission de toponymie du Québec et auprès du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport;

HR 13.06.17
014

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la nouvelle école " A " de Marieville porte le nom de École de Monnoir et de modifier son acte d'établissement en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

04.11 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 27 juin 2013.

07.1 REHAUSSEMENT DU COMMUTATEUR PRINCIPAL ET REMPLACEMENT DES SERVEURS LAMES (document TI 13.06.17-07.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
015

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Telus, le contrat pour le rehaussement du commutateur principal et le remplacement des serveurs lames au Service des technologies de l'information, au montant de 77 070,21 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

07.2 COLLECTE DES MANDATS D'APPELS D'OFFRES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (document TI 13.06.17-07.2)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 27 juin 2013.

08.1 ENGAGEMENTS (document RH 13.06.17-08.1)

HR 13.06.17
016

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Yves Bragdon soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38 heures et 45 minutes par semaine) de tuyauteur au Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et ce, à compter du 18 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
017

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Mario Denicourt soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38 heures et 45 minutes par semaine) d'ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et ce, à compter du 18 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
018

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, monsieur Steve Lévesque soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (20 heures et 25 minutes par semaine) d'éducateur en service de garde à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 18 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
019

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Sylvie Leduc soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence, et ce, à compter du 18 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
020

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Johanne Losier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (8 heures et 35 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette, et ce, à compter du 18 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
021

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Nathalie Leboeuf soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) de psychoéducatrice dans un lieu à déterminer, et ce, à compter du 29 juillet 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
022

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Zahir Madi soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (14 heures par semaine) d'agent de correction du langage et de l'audition aux écoles Marie-Rivier et du Petit Clocher, et ce, à compter du 19 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

08.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 (documents séance tenante)

Considérant le plan d'effectifs 2012-2013 du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire);

HR 13.06.17
023

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2013-2014 avec les modifications suivantes apportées au plan 2012-2013 :

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Postes maintenus – Année scolaire 2013-2014**

No.	Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
042	Sacré-Cœur (secteur St-Luc)	Govaerts, Virginie	85,7143%	30h00	Non
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Lévesque, Karine	91,4285%	32h00	Oui
085	Marie-Derome	Poulin, Valéry	74,2857%	26h00	Non

**Adaptation scolaire – Technicien interprète
Poste aboli – Année scolaire 2013-2014**

École	Personne visée	Poste	Nombre d'heures	Permanence
044 – Saint-Blaise	Dufour, Anne-Marie	74,2857%	26h00	Non

À titre indicatif, le poste est aboli pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

**Adaptation scolaire – Préposé aux élèves handicapés
Postes créés – Année scolaire 2013-2014**

Écoles	Poste	Nombre d'heures
065 – Polyvalente Marcel-Landry	100%	35h00
080 – Marie-Rivier	82,1429%	28h45
080 – Marie-Rivier	28,5714%	10h00
080 – Marie-Rivier	28,5714%	10h00
080 – Marie-Rivier	28,5714%	10h00
080 – Marie-Rivier	17,8571%	6h15

**Adaptation scolaire – Préposé aux élèves handicapés
Postes maintenus – Année scolaire 2013-2014**

No.	Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
049	Saint-Eugène	Gilbert , Florent	100%	35h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Skelling, Johanne*	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Lanciault, Jacques	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Lanciault , France	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Morette, Lucie	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Lessard, Francine	74,2857%	26h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Vacant**	100%	35h00	

080	Marie-Rivier	L'Heureux, Hélène	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Borduas, Estel	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Brodeur, Louise	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Martin, Pauline	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Robert, Angèle	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Rodrigue, Line	57,1429%	20h00	Non
080	Marie-Rivier	Rodrigue, Diane	71,4286%	25h00	Non
080	Marie-Rivier	Dugas, Martine	51,4286%	18h00	Non
080	Marie-Rivier	Godbout, Chantal	20%	07h00	Non

*Poste transféré à moins de 5 kilomètres (école Saint-Gérard)

**Retraite de Madame Hélène Durocher.

**Adaptation scolaire – Préposé aux élèves handicapés
Poste aboli – Année scolaire 2013-2014**

École	Personne visée	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Marie-Rivier	Vacant*	100%	35h00	

*Retraite de Madame Raymonde Bourque.

À titre indicatif, les postes sont abolis pour le motif « réduction de services spécifiques à rendre ».

**Adaptation scolaire – Technicien en éducation spécialisée
Postes maintenus – Année scolaire 2013-2014**

No.	Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
003	Saint-Vincent	Charron, Josée	100%	35h00	Oui
005	Paul-Germain-Ostiguy	Philibert, Mélanie	85,7143%	30h00	Oui
005	Paul-Germain-Ostiguy	Turgeon, Valérie	74,2857%	26h00	Non
006	Notre-Dame-du-Sourire	Samson, Annie	74,2857%	26h00	Non
006	Notre-Dame-du-Sourire	Vincent, Christiane	74,2857%	26h00	Non
006 033	Notre-Dame-du-Sourire (10h) Jeanne-Mance (14h)	Pelletier Chrétien, Estelle	68,5714%	24h00	Non
015	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Daniel, Sophie	100%	35h00	Oui
020	Du Pélican – édifice Chabanel	Gauvin, Mireille	100%	35h00	Oui
022	Hamel	Bérubé, Pascale	28,5714%	10h00	Non
025	Capitaine-Luc-Fortin - édifice Henryville	Benoît, Amélie	57,1400%	20h00	Non
026	Saint-Alexandre	Thérizols, Mathieu	100%	35h00	Oui
027 029	Sainte-Anne (10h) Du Petit Clocher (10h)	Bussière, Brigitte	57,1429%	20h00	Non
028	Frère-André	Bergeron, Sonia	88,5714%	31h00	Oui
028	Frère-André	Desrochers, Danielle	85,7142%	30h00	Oui

032	De Richelieu	Lasnier, Gisèle	57,1429%	20h00	Non
035	Crevier	Madore, Julie	60%	21h00	Non
040	Providence	Delude, Évelyne	85,7143%	30h00	Oui
043	Saint-Jacques	Leclerc, Nancy	88,5714%	31h00	Oui
047	Napoléon-Bourassa	Tremblay, Caroline	85,7143%	30h00	Oui
049	Saint-Eugène	Viens, Lyne	100%	35h00	Oui
050	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Lamarre, Véronique	74,2857%	26h00	Non
051	Saint-Gérard	Berthiaume, Thérèse	100%	35h00	Oui
052	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur St-Jean)	Girard, Julie	57,1429%	20h00	Non
054	Bruno-Choquette	Crépeau, Louise	100%	35h00	Oui
055	Saint-Lucien	Leblanc, Éric	100%	35h00	Oui
055	Saint-Lucien	Gélinas-Robert, Marie- Hélène	100%	35h00	Oui
055	Saint-Lucien	Blanchette, Jessyca	100%	35h00	Oui
057	Joséphine-Dandurand - Édifice Beaulieu	Lemire, Véronic *	85,7142%	30h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Thibeault, Nathalie	100%	35h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Germain, Pierre-Antoine	100%	35h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Gervais, Isabelle	100%	35h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Gélineau, Annick	100%	35h00	Oui
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Lussier, Marie-Claude	100%	35h00	Oui
061	Marguerite-Bourgeois	Berthiaume, Chantal	100%	35h00	Oui
061	Marguerite-Bourgeois	Charland, Annie	100%	35h00	Oui
061	Marguerite-Bourgeois	Guay, Amélie	88,5714%	31h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Leblanc, Ginette	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Bernard, Véronique	100%	35h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Chouinard, Nancy	100%	35h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Turmel, Marie-France	100%	35h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Campbell, Audrey	100%	35h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Melo, Mélanie	97,1429%	34h00	Oui
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Brassard, Véronique	74,2857%	26h00	Non
067	Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot	Demers, Joanie	74,2857%	26h00	Non
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Royer, Nathalie	100%	35h00	Oui
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Émond, Sylvain	100%	35h00	Oui
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Joseph, Jean-François	100%	35h00	Oui
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Bissonnette, Josée	100%	35h00	Oui
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Loiselle, Fleur-Ange	74,2857%	26h00	Non
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Rodrigue, Marie-Chantal	60%	21h00	Non
069	Mgr-Euclide-Théberge	Rousseau, Lyne	100%	35h00	Oui
069	Mgr-Euclide-Théberge	Duguay, Lucie	100%	35h00	Oui
069	Mgr-Euclide-Théberge	Martel, Annie	74,2857%	26h00	Non

080	Marie-Rivier	Gousy, Sylvie	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Giroux, Linda	100%	35h00	Oui
080	Marie-Rivier	Bergeron, Julie	100%	35h00	Oui
081	Aux-Quatre-Vents	Pouliot, Sonia	100%	35h00	Oui
084	des Prés-Verts	Trudeau, Norman	100%	35h00	Oui

*Véronic Lemire bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (5 heures).

**Adaptation scolaire – Technicien en éducation spécialisée
Postes abolis – Année scolaire 2013-2014**

#	Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
001	Jean-XXIII	Forand, Nathalie*	80%	28h00	Oui
002	Saint-Michel	Demers, Stéphanie	74,2857%	26h00	Non
002	Saint-Michel	Paquette, Karine	45,7143%	16h00	Non
003	Saint-Vincent	Guillotte, Brigitte	100%	35h00	Oui
004	Micheline-Brodeur	Brière, Carolanne	28,5714%	10h00	Non
005	Paul-Germain-Ostiguy	Ouellet, Marie-Hélène	85,7143%	30h00	Oui
015	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Corbeil, Sylvie	74,2857%	26h00	Non
015	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Bouchard, Mylène	74,2857%	26h00	Non
021	Sacré-Cœur (secteur Iberville)	Jasmin-Tessier, Aby	48,5714%	17h00	Non
026	Saint-Alexandre	Lachapelle, Line	34,2857%	12h00	Non
028	Frère-André	Leblanc, Caroline**	85,7142%	30h00	Oui
032	de Richelieu	Huion, Anne-Marie***	42,8571%	15h00	Non
034	Notre-Dame-de-Fatima	Labarre, Karine	48,5714%	17h00	Non
037	Pointe-Olivier	Morency, Francine	54,2857%	19h00	Non
039 044	Alberte-Melançon / Saint-Blaise	Farrell, Angéline	80%	28h00	Oui
042	Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)	Lafrance, Karine	54,2857%	19h00	Non
043	Saint-Jacques	Péloquin, Martine	91,4286%	32h00	Oui
046	Saint-Joseph (Lacolle)	Desnoyers, Marie-Lou	40%	14h00	Non
049	Saint-Eugène	Lépine, Véronique	65,7143%	23h00	Non
050	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Poste vacant	28,5714%	10h00	
051	Saint-Gérard	Sorel, Maxime****	88,5714%	31h00	Oui
051	Saint-Gérard	Quimper, Isabelle	88,5714%	31h00	Oui
054	Bruno-Choquette	Boyer, Isabelle	100%	35h00	Oui
054	Bruno-Choquette	Poupart, Chantal	62,8571	22h00	Non
055	Saint-Lucien	Laramée, Valérie	88,5714%	31h00	Oui
055	Saint-Lucien	Bourgeois, Isabelle	88,5714%	31h00	Oui
057	Joséphine-Dandurand - Édifice Beaulieu	Giroux-Quesnel, Véronique	85,7142%	30h00	Oui

#	Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Audet Marjorie	57,1429%	20h00	Non
059	Joseph-Amédée-Bélanger	Péloquin, Julie	50%	17h30	Non
061	Marguerite-Bourgeois	Martin, Nadine*****	97,1429%	34h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Gauthier, Magalie	100%	35h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Brouillette, Annie	80%	28h00	Oui
065	Polyvalente Marcel-Landry	Bélanger, Linda	48,5714%	17h00	Non
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Hamelin, Karyne	68,5714%	24h00	Non
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Demers, Hugo	74,2857%	26h00	Non
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Fleury, Véronique	57,1429%	20h00	Non
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Vacant	42,8571	15h00	
080	Marie-Rivier	Lessard, Nicole	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Mercier, Isabelle	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Bilodeau, Hélène	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Lévesque, Marie-Claude	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Deseure, Linda	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Giguère, Karine*****	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Postras, Suzie	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Fournier, Nancy	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Falcon, Mylène	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Beaudry, Jasmine	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Lamarre, Lucie	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Dion, Nicole	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Durand, Isabelle	85,7142%	30h00	Oui
080	Marie-Rivier	Chapuis, Fabienne	85,7143%	30h00	Oui
085	Marie-Derome	Chassé, Annie	48,5714%	17h00	Non
085	Marie-Derome	Poste vacant	20%	7h00	

*Nathalie Forand bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (7 heures).

** Caroline Leblanc bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (5 heures).

*** Anne-Marie Huion : permanence suspendue.

**** Maxime Sorel bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (4 heures).

***** Nadine Martin bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (1 heure).

*****Karine Giguère bénéficiait d'une protection salariale en 2012-2013 (5 heures)

**Adaptation scolaire – Technicien en éducation spécialisée
Postes créés – Année scolaire 2013-2014**

#	Écoles	Poste (%)	Nombre d'heures
001	Jean XXIII	28,5714%	10h00
002	Saint-Michel	100%	35h00
002	Saint-Michel	100%	35h00
002	Saint-Michel	28,5714%	10h00
003	Saint-Vincent	85,7143%	30h00
004	Micheline-Brodeur	78,5714%	27h30
008	École de Monnoir	42,8571%	15h00
015	Notre-Dame de Lourdes (secteur Iberville)	100%	35h00
015	Notre-Dame de Lourdes (secteur Iberville)	50%	17h30
021	Sacré-Cœur (secteur Iberville)	57,1429%	20h00
026	Saint-Alexandre	28,5714%	10h00
028	Frère-André	91,4286%	32h00
034	Notre-Dame-de-Fatima	28,5714%	10h00
037	Pointe-Olivier	42,8571%	15h00
039-044	Alberte-Melançon Saint-Blaise	68,5714%	24h00
042	Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc)	42,8571%	15h00
043	Saint-Jacques	88,5714%	31h00
046	Saint-Joseph (Lacolle)	28,5714%	10h00
050	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	42,8571%	15h00
051	Saint-Gérard	100%	35h00
051	Saint-Gérard	100%	35h00
051	Saint-Gérard	37,1429%	13h00
054	Bruno-Choquette	57,1429%	20h00
055	Saint-Lucien	100%	35h00
055	Saint-Lucien	91,4286%	32h00
057	Joséphine-Dandurand	57,1429%	20h00
059	Joseph-Amédée-Bélanger	74,2857%	26h00
061	Marguerite-Bourgeois	85,7143%	30h00
065	Polyvalente Marcel-Landry	71,4285%	25h00
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	100%	35h00
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	85,7143%	30h00
067	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	84,2857%	29h30
069	Mgr-Euclide-Théberge	100%	35h00
069	Mgr-Euclide-Théberge	90%	31h30
080	Marie-Rivier	100%	35h00
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30

080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
080	Marie-Rivier	92,8571%	32h30
085	Marie-Derome	42,8571%	15h00

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN MAI 2013 (document RF 2013-06-17 09.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en mai 2013 (document RF 2013-06-17 09.1).

09.2 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉES (document RF 13.06.17-09.2)

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**HR 13.06.17
024**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe et toute facture impayée à la date d'exigibilité soit fixé à douze pour cent (12%) l'an.

Adopté à l'unanimité.

09.3 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2013-2014 (POLITIQUE RFP01 POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT) (document RF 13.06.17-09.3)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue à l'article 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 13.06.17
025

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,46 \$ du kilomètre pour l'année 2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

09.4 AUGMENTATION DE CERTAINS FRAIS CHARGÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE (document RF 13.06.17-09.4)

Considérant les coûts encourus par la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour répondre aux demandes ci-dessous et dans le but de limiter leur occurrence;

HR 13.06.17
026

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De facturer aux différents demandeurs les frais suivants pour chacune des occurrences énumérées ci-dessous;

Cette tarification entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2013.

Tarification	Proposée	Actuelle
Demande de relevé de taxe scolaire par les notaires	25,00 \$	20,00 \$
Frais de rappel pour un compte de taxe scolaire impayé	5,00 \$	5,00 \$
Envoi d'état de compte de la taxe scolaire impayée avant envoi au huissier (courrier recommandé)	Frais de poste	Frais de poste
Chèque sans provision	40,00 \$	20,00 \$
Frais pour remboursement du deuxième versement de taxe avant échéance	40,00 \$	20,00 \$
Frais pour remboursement d'un versement de taxe erroné	40,00 \$	20,00 \$
Attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes) ou un bulletin	Gratuit	Gratuit
Attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes ou un bulletin) transmis par la poste	10,00 \$	10,00 \$
Lettre d'attestation officielle pour CCQ	30,00 \$	30,00 \$
Frais de recouvrement pour compte impayé (autre que taxe scolaire)	40,00 \$	10,00 \$
Attestation d'expérience (2 ^e demande annuelle)	5,00 \$	5,00 \$
Relevé fiscal (émission additionnelle)	6,00 \$	6,00 \$
Documentation « copie de document » par feuille	0,25 \$	0,25 \$
Test de reconnaissance des acquis (TENS, TDG), frais de services complémentaires	35,00 \$	10,00 \$

Monsieur Réjean Bessette demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Stéphane Surprenant.

Adopté à la majorité.

**09.5 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2013-2014 (RFP 03 - PR01)
(documents séance tenante)**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 27 juin 2013.

09.6 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014 ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 27 juin 2013.

09.7 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document RF 13.06.17-09.7)

Considérant qu'en vertu de l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300\$;

Considérant que si le premier versement n'est pas effectué à la date d'échéance indiquée au compte de taxe, l'article 315 L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

Considérant que la commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 L.I.P.;

HR 13.06.17
027

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que conformément à l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.I.P.), la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde;

Que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 13.06.17-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
028

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe Inc., le contrat pour le remplacement de chaudières à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 217 787,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 REPLACEMENT DE SYSTÈMES MÉCANIQUES ET RECOMMISSIONNING - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 13.06.17-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
029

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe Inc., le contrat pour le remplacement de systèmes mécaniques et recommissionning à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 232 987,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 RÉFECTION DES TOILETTES - ÉCOLE CREVIER (document RM 13.06.17-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
030

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour la réfection des toilettes à l'école Crevier, au montant de 56 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 INSTALLATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT D'UNE PARTIE DE LA COUR DE L'ÉCOLE, SECTEUR SUD – ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 13.06.17-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
031

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Ltée, le contrat pour l'installation d'un mur de soutènement d'une partie de la cour de l'école, secteur sud, à l'école Saint-Vincent, au montant de 95 334,96 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 RECOMMISSIONNING - SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE - ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA (document RM 13.06.17-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
032

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Navada Ltée, le contrat pour le recommissioning, système de régulation automatique à l'école Napoléon-Bourassa, au montant de 44 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 MODIFICATION DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET REMPLACEMENT DE PANNEAUX À RELAIS D'ÉCLAIRAGE - ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY
(document RM 13.06.17-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
033

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe LML Ltée, le contrat pour la modification de la distribution électrique et le remplacement de panneaux à relais d'éclairage à l'école Paul-Germain-Ostiguy, au montant de 72 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE - ÉCOLE POINTE-OLIVIER (document RM 13.06.17-10.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
034

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L.M.L. Électrique (1995) Ltée, le contrat pour la modernisation de l'éclairage à l'école Pointe-Olivier, au montant de 40 950,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.8 INSPECTION ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE ET ÉCLAIRAGE D'URGENCE - TOUTES LES ÉCOLES (document RM 13.06.17-10.1.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
035

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Extincteur Supérieur, au montant de 76 479,40 \$ (taxes en sus), le contrat pour l'inspection annuelle et l'entretien du système d'alarme incendie et éclairage d'urgence des bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ainsi que pour les services d'entretien de ces systèmes selon les taux horaire et d'indexation inclus aux documents de soumission.

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 RECOMMISSIONNING DES SYSTÈMES MÉCANIQUES - REMPLACEMENT ET UNIFORMISATION DES CONTRÔLES - ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE
(document RM 13.06.17-10.1.9)

Suite à l'analyse de la soumission reçue;

HR 13.06.17
036

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Regulvar Inc., le contrat pour le recommissionning des systèmes mécaniques ainsi que le remplacement et l'uniformisation des contrôles à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, au montant de 134 222,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 TRAVAUX DIVERS – PORTES ET FENÊTRES – ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER, PAVILLON L'ESCALE (document RM 13.06.17-10.1.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.06.17
037

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Xamilix Construction Inc., le contrat pour des travaux divers, portes et fenêtres à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, Pavillon L'Escale, au montant de 74 700,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.2 MANDAT AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE - ZONE DANGEREUSE (document RM 13.06.17-10.2)

Considérant que des trottoirs ont été aménagés aux abords du 9^{ème} Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville entre les numéros 421 et 429;

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses, donnant droit au transport scolaire;

HR 13.06.17
038

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

De demander au Service des ressources matérielles et du transport scolaire de procéder à l'analyse de la partie du 9^{ème} Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville ci-haut mentionnée à titre de zone dangereuse, de procéder aux consultations requises et de soumettre une recommandation au Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

10.3 CONTRAT ARTISTE - ŒUVRE D'ART - NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À MARIEVILLE (document RM 13.06.17-10.3)

Considérant l'autorisation émise le 15 juin 2012 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la construction d'une nouvelle école primaire à Marieville;

Considérant l'obligation, selon la *Politique d'intégration des arts à l'architecture*, d'investir une somme déterminée pour la réalisation et l'intégration d'une œuvre d'art à cette infrastructure;

Considérant que le choix de l'artiste et de l'œuvre s'effectue par un comité ad hoc formé en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture*;

Considérant la recommandation du comité ad hoc;

HR 13.06.17
039

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder le contrat pour la réalisation de l'œuvre d'art à être incorporée à la nouvelle école primaire de Marieville à monsieur Michel Goulet, aux termes et conditions énoncés au contrat d'exécution et en fonction des sommes devant y être dédiées.

Adopté à l'unanimité.

11 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que madame Manon Côté, commissaire parent, a reçu lors du dernier congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, le *Prix Engagement* 2013. Cette distinction vise à reconnaître la qualité de l'engagement des parents au sein des structures scolaires.

Elle indique que le Comité de parents a transmis une lettre ouverte aux différents journaux de la région, ayant pour objet de dénoncer les coupures faites par le gouvernement à l'égard de l'éducation publique et qui pour certaines, auront des impacts sur le compte de taxe des contribuables.

Elle félicite monsieur Patrick Dubois, vice-président du comité de parents ainsi que les membres de l'école Pointe-Olivier et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières qui ont participé au Grand défi Pierre Lavoie.

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 3 septembre 2013.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 13.06.17
040

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant en musique à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ainsi qu'à ses élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 22 mai 2013. De telles prestations nous permettent de constater tout le travail réalisé par les enseignants et leurs élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
041

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Ken Sears, enseignant en musique à l'école Joséphine-Dandurand et à madame Hélène Pilote, enseignante en musique à l'école Marie-Derome, ainsi qu'à leurs élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 24 mai 2013. De telles prestations nous permettent de constater tout le travail réalisé par les enseignants et leurs élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
042

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Charles Dalpé, directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys ainsi qu'aux membres de son équipe qui ont offert à leurs élèves, le 4 juin dernier au Cabaret-Théâtre du Vieux-Saint-Jean, un Gala Méritas, digne de mention.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
043

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Rod Desnoyers, directeur de l'École professionnelle de Métiers ainsi qu'aux membres de son équipe qui ont offert à leurs élèves, le 12 juin dernier au Collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, une soirée des élèves finissants, digne de mention.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
044

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot, enseignante en musique à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) ainsi qu'à ses élèves qui ont participé au concert de fin d'année, offert le 13 juin 2013. De telles prestations nous permettent de constater tout le travail réalisé par les enseignants et leurs élèves.

De plus, ils se sont mérité le premier prix dans leur catégorie, lors du Musicfest tenu à Sherbrooke.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
045

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Josée Forget, élève en techniques d'usinage à l'École professionnelle de Métiers, qui s'est mérité le *Prix technologies de pointe* du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dans le cadre du concours *Chapeau, les filles !*

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
046

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Luc Mercier, commissaire à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, qui s'est vu décerner la Médaille d'or de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour ses 40 ans d'implication dans le réseau public d'éducation. Monsieur Mercier est reconnu pour son honnêteté, son intégrité et sa loyauté.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
047

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que des remerciements soient transmis à madame Magda Farès, commissaire, qui a généreusement échangé avec des élèves d'une classe de l'école Saint-Gérard sur différents aspects touchant la vie en Égypte. Le thème de cette classe pour l'année scolaire en cours était l'Égypte. Une activité fort appréciée des élèves et de l'enseignante.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
048

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'à ses élèves du projet particulier de l'harmonie, secondaire I et II, qui ont remporté la médaille d'or dans leur catégorie, lors du Festival des Harmonies de Sherbrooke, lequel s'est tenu du 16 au 19 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
049

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'équipe de l'école Dr-Alexis-Bouthillier qui ont contribué à l'organisation du Gala méritas, tenu le 6 juin dernier et où la poésie et les arts occupaient une place importante. Cet événement permet de souligner l'accomplissement de plusieurs élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
050

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à Nicolas Ouellet, élève de 5^e secondaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui a fait vivre aux élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, tout au long de l'année, des activités d'improvisation.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
051

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Martine Sédillot, enseignante au préscolaire à l'école Saint-Eugène ainsi qu'au Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, pour leur participation au projet *Un arbre, une vie*. Cette activité consiste à ce que les élèves s'occupent d'arbres naissants tout au long de l'année, lesquels seront mis en adoption à la fin de l'année scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
052

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Sylvie Provost, enseignante responsable de l'option arts à l'école Saint-Eugène, ainsi qu'à ses élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, qui ont offert de belles prestations théâtrales, le 11 juin dernier.

Les élèves de 4^e année ont présenté la pièce *Le tapis magique* tandis que ceux de 5^e et 6^e année ont offert *Les nouvelles nouvelles*.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
053

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Marc-André Houle, parent et madame Jeanne-Mance Soucy, directrice adjointe par intérim à l'école Joséphine-Dandurand, qui ont participé au Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire et qui ont mobilisé des jeunes autour de cette activité.

De plus, monsieur Houle a participé au grand défi 1000 kilomètres.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
054

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à madame Maryse Paquet, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, qui a organisé en collaboration avec les élèves du Programme d'Éducation Internationale, une marche pour la vie au bénéfice de la Société canadienne du cancer. Cette activité a permis de récolter plus de 3 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
055

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées monsieur Patrick Dupasquier, enseignant en musique à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ainsi qu'à ses élèves pour la qualité du concert qu'ils offerts le 23 mai dernier. De telles prestations nous permettent de constater tout le travail réalisé par notre personnel et nos élèves.

De plus, l'Harmonie de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Junior C, sous la direction de monsieur Dupasquier, s'est mérité une note d'or, une 3^e place ainsi qu'une bourse lors du Festival des Harmonies, tenu à Sherbrooke du 16 au 19 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
056

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Guy Sasseville, enseignant en musique à la Polyvalente Marcel-Landry, ainsi qu'à ses élèves pour leur prestation offerte lors du Festival des Harmonies, tenu à Sherbrooke du 16 au 19 mai 2013. D'ailleurs, ils se sont mérité une note d'argent dans le cadre de ce Festival.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
057

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Vigneault, enseignante en musique à l'école Saint-Lucien, ainsi qu'à ses élèves pour leur prestation offerte lors du

Festival des Harmonies, tenu à Sherbrooke du 16 au 19 mai 2013. D'ailleurs, ils se sont mérité une note d'or dans le cadre de ce Festival.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
058

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Côté, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, ainsi qu'à ses élèves pour le prix national qu'ils ont remporté à la 15^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat, 1^e cycle du secondaire, dans le cadre de leur projet : MOB. L'idée de recyclage de bicyclettes, de redistribution dans la communauté réalisée et qui fait son chemin, rejailit sur la communauté et sur toute la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
059

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jessica Boulay, élève à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
060

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Étienne Bouthillier, élève à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
061

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Noémie Pratt-Ryan, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
062

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Noémie Pratt-Ryan, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
063

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marianne Laguë, élève à l'école Joséphine-Dandurand, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
064

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Philip Lamarre, élève à l'école Joséphine-Dandurand, qui s'est mérité le 25 mai dernier, la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour ses résultats académiques, mais aussi pour son engagement personnel dans différents projets

Adopté à l'unanimité.

HR 13.06.17
065

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que des remerciements soient transmis à madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire, pour son engagement et son grand dévouement à l'égard de l'organisation. Madame Bouchard est une digne représentante de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et de l'éducation publique.

Adopté à l'unanimité.

13- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 13.06.17
066

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au jeudi 27 juin 2013 à 19 h 30 au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL